

APPEL d'OFFRES 2018/2019
Bourses de formation et stage à l'étranger
Formation DUT et Post-DUT

La Fondation Jeunesse Internationale - "Pierre LEDOUX", créée sous l'égide de la Fondation de France, a pour objet la formation de la jeunesse par une meilleure connaissance du monde extérieur, en favorisant en particulier les relations Nord / Sud.

Elle propose des bourses à destination d'étudiants de deuxième année de DUT et de Licence Professionnelle en IUT, souhaitant effectuer à l'étranger, **durant l'année 2018-2019**, le stage en entreprise intégré à leur formation.

Toutes les spécialités des IUT sont concernées (secondaires et tertiaires).

Les séjours doivent se dérouler **hors de l'Union Européenne au sens de l'ancienne Europe des 15 (les pays ayant intégré l'Union plus récemment sont éligibles)**, hors Canada francophone et hors Suisse. **Les stages effectués dans des pays de l'OCDE sont étudiés de façon non-prioritaire.**

Le montant total de la bourse, qui sera fonction de la pertinence du projet, des ressources de l'étudiant et des frais occasionnés par le séjour à l'étranger, peut varier de 500 à environ 2000 €.

Pour être éligibles, les étudiants doivent :

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 35 ans ;
- soumettre un projet élaboré par eux-mêmes, en relation avec une entreprise étrangère (ou française établie à l'étranger) ou un établissement d'enseignement supérieur étranger.

Le stage sera d'une durée minimale de 10 semaines ; il fera l'objet d'un suivi régulier, avec **rapports écrits du stagiaire, du tuteur en entreprise et du tuteur enseignant étranger, et d'une évaluation finale sous forme d'une note**. A l'issue de son séjour, l'étudiant rédigera un **rapport** qui sera également noté et qu'il présentera devant un jury.

Les dossiers de candidature, **qui doivent être remplis et complétés EN DEUX EXEMPLAIRES OBLIGATOIREMENT**, sont à retirer auprès du **secrétariat de votre département d'IUT** et devront être retournés au plus tard le **vendredi 1^{er} février 2019**.

Les dossiers sont **regroupés au niveau de chaque IUT** et transmis, après vérification de leur état et avis motivé de l'établissement (soit par la direction, soit par la/le chef de département), par le **Directeur** de l'IUT à l'**ADIUT**.

Les candidatures sont à déposer au plus tard le **1^{er} février 2019** à :

ADIUT - Bourses Fondation "Pierre LEDOUX" - Jeunesse Internationale
202 quai de Clichy – 92110 CLICHY

La notification des résultats sera faite aux candidats et aux IUT début mars 2019.